LE P'TIT SABLONNAIS

Octobre 2022

Numéro 40

WWW.COMMUNE-SABLONS.FR
MAIRIE DE SABLONS
PANNEAU POCKET :
MAIRIE DE SABLONS

MAIRIE

04.74.84.22.18
SABLONS.MAIRIE@WANADOO.FR

LUNDI: 8H-12H ET 14H-18H
MARDI: 8H-12H
MERCREDI: 8H -12H ET 14H-17H
JEUDI: 8H-12H ET 14H-18H
VENDREDI: 8H-12H ET 14H-17H

MÉDIATHÈQUE "L'ILE AUX LIVRES"

09.66.80.15.33

LUNDI : 16H30-18H30
MERCREDI : 10H-12H ET 14H30-18H30
SAMEDI : 10H-12H

DÉCHETTERIE

06.12.72.11.04

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI : 14H-18H
JEUDI : 9H-12H
SAMEDI : 9H-12H/14H-18H

Chères Sablonnaises, chers Sablonnais,

Le nouveau P'tit Sablonnais arrive dans vos boites aux lettres.

Je remercie les membres de la commission communication et les services municipaux qui continuent à en assurer la parution sur un rythme trimestriel afin que vous puissiez tous y trouver des informations utiles.

Cette édition se veut, en particulier, le porte-voix de la vie associative et des animations qui émailleront les dernières semaines de cette année 2022 sur notre commune.

Les dernières semaines de l'année sont traditionnellement dédiées à la préparation du budget n+1. Est-il utile de préciser que, sur fond de recettes contraintes et de crise de l'énergie, les marges de manœuvre communales se réduisent encore un peu plus. Ainsi, au-delà de l'inévitable « plan de sobriété » qui s'impose aux collectivités, l'équation dans les prochaines années sera de trouver un équilibre pérenne entre un volume de fonctionnement en augmentation structurelle et les nécessaires investissements liés à l'exercice des compétences communales.

Des travaux de voirie importants vont être réalisés par les services de la Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône, rue Champollion et rue du stade. Ces travaux rendront le parking du groupe scolaire inaccessible durant plusieurs semaines. Ainsi, les parents d'élèves seront appelés à utiliser les autres aires de stationnement notamment l'espace Monet. A noter que, pendant cette période, un encadrement sera mis en place pour sécuriser les parcours d'accès aux espaces scolaires.

La vie communale repose sur l'engagement quotidien des élus, à ce titre, je tiens à rendre hommage à M. Alain ANDRIEUX, maire de la commune de 1977 à 2008, qui nous a quittés le 3 août 2022.

Nommé à Sablons en même temps que son épouse Michèle à Sablons en 1963, il a dirigé notre école communale pendant plusieurs décennies. Comme rappelé dans l'ouvrage « Mémoires de Sablons », « la défense de la laïcité, l'apprentissage du vivre ensemble, le respect des différence et l'acceptation de la diversité » ont constitué les valeurs cardinales de leur enseignement.

Très tôt engagé sur le terrain de la vie associative et syndicale, Alain Andrieux avait été président du conseil d'administration de la MJC de Vienne au début des années soixante.
Ses mandats à Sablons ont été marqués par le dynamisme de la vie socio-culturelle à travers la MJC locale et la contribution au renouveau de la résidence d'artistes Moly Sabata aux côtés de la fondation Albert Gleizes.

Maire de la commune contemporain des grands aménagements hydrauliques du Rhône et de la création de l'écluse et de l'unité hydro-électrique, M. ANDRIEUX a également œuvré pour la création de la réserve naturelle de la Platière et a été le premier président du SMIRCLAID. Par toutes les facettes de ses engagements, Monsieur ANDRIEUX a fait partie d'une génération d'élus précurseurs de l'intercommunalité.

A ces années de mandature, notre commune doit une grande partie des infrastructures et aménagements actuels : l'école maternelle, la restauration scolaire, la rénovation du centre socio-culturel, la création de la bibliothèque municipale et de la promenade le long du Rhône, sans oublier, en association avec Serrières dans le cadre du SIVU, la salle « Fanély Revoil » et le gymnase « Empi et Riaume ».

La commune d'aujourd'hui est en grande partie l'héritage de son action et de ses engagements.
Notre sympathie va à sa famille. M. ANDRIEUX nous a tant donné et nous ne l'oublierons pas.

Au plaisir de vous rencontrer.

Votre maire,
Laurent Teil

Informations administratives

Recensement militaire :

Les jeunes (filles ou garçons) nés en juillet, août et septembre 2007, doivent se faire recenser à compter de leur date d'anniversaire (16 ans). Cette démarche obligatoire peut être faite par un des parents ou par le jeune lui-même. Le(s) livret(s) de famille et une pièce d'identité seront demandés lors du recensement.
Le recensement est obligatoire et il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Il est rappelé que l'attestation qui sera remise est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, BSR, permis de conduire, ...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.
Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Vos démarches en ligne :

https://passeport.ants.gouv.fr/vos-demarches pour toutes les demandes de carte d'identité et passeport (renouvellement, première demande, perte ...) La commune de SABLONS n'a pas l'agrément et ne dispose pas de formulaire papier.
https://immatriculation.ants.gouv.fr : pour toutes les démarches du certificat d'immatriculation (duplicata, cession, changement de nom ou de titulaire, vol, perte...)
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr : pour tout ce qui concerne les démarches liées au permis de conduire (extension, duplicata, validation, renouvellement...)
En cas de difficulté, M. MONTAGNON, conseiller numérique, peut vous aider. Il vous accueille à la médiathèque, sur rendez-vous uniquement au 09.66.80.15.33 du lundi au vendredi.

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) :

Depuis le 01 novembre 2017, les futurs partenaires peuvent conclure un PACS en mairie (loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016). Les dossiers sont disponibles en mairie. L'enregistrement du PACS se fera uniquement sur rendez-vous.

Changement horaires Tabac Presse

A partir du 31 octobre, le tabac presse de Sablons sera ouvert tous les lundis.

Don du sang :

La prochaine collecte de sang sur la commune est programmée le mercredi 4 janvier 2023 après-midi à la salle Fanely Revoil.
Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Réglementation nuisance sonore :

En cette saison de tailles, nous vous rappelons que selon l'arrêté préfectoral n°97-5126 en date du 31 juillet 1997 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculture, tronçonneuse, perceuse, scie, etc ; ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
-Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
-Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
-Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Incivilités

Dans le respect de chacun, il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections de son animal. Des distributeurs de sacs pour déjections sont à votre disposition sur la commune.

Cette revue est imprimée sur du papier recyclé.

Projets en cours

Travaux rue Champollion et impasse des Pins

Des travaux à l'initiative de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue Champollion et Impasse des Pins, vont très prochainement être réalisés et en bloquer l'accès. Cette interdiction de circulation devrait être mise en place durant les congés de la Toussaint et pour plusieurs semaines.
Durant les travaux, l'accès au parking de l'école ne sera pas possible. Les parkings de l'espace Monnet, place du 08 mai 1945, le champ de foire (= devant la salle des fêtes) et le parking de la mairie seront à votre disposition.
La municipalité est consciente de la gêne occasionnée par ces travaux mais elle compte sur votre patience et votre compréhension.

Concertation plan de gestion des roselières

Mercredi 12 octobre, les maires de Sablons et de Serrières ont lancé une réunion de concertation sur les modalités d'entretien des roselières situées sur leurs communes respectives.
Des riverains, aux organismes publics, en passant par des associations locales, toutes les parties prenantes ont pu exprimer leur point de vue et donner des idées au travers d'ateliers conçus sur mesure. Le Conservatoire d'Espaces Naturels Isère (CEN Isère) avait été sollicité pour accompagner cette concertation.
Dans un premier atelier, les pratiques et centres d'intérêt ont été mis en lien avec les roselières, leur extension et leurs habitants actuels, dont certaines espèces sont protégées. Un certain nombre de craintes ont été exprimées comme la peur de la généralisation des roseaux sur les berges, facteurs de divers problèmes connexes. La crainte d'une sanctuarisation des lieux, et donc d'une dépossession du territoire pour les habitants, a aussi été évoquée. D'un autre côté, nombre d'acteurs ont exprimé une vive volonté de protéger la biodiversité présente, cet écosystème étant rare et protégé par la réglementation en vigueur.
Un second atelier a permis de recueillir les attentes des participants quant au plan de gestion dont l'objectif est de concilier les divers usages des berges du Rhône et la protection des roselières. Riche de contenu, cet atelier peut se résumer par trois objectifs principaux : favoriser l'accès au Rhône, sensibiliser et accompagner les communes porteuses, gérer les « indésirables » (Renouée, déchets, etc.). Cette réunion a permis d'ouvrir le dialogue entre des acteurs aux avis divergents, puis de faire évoluer certaines positions pour arriver à une acceptation globale de conserver les roselières à certains endroits et de les entretenir à d'autres. La prochaine étape sera de rédiger le plan de gestion puis de le présenter au public. Affaire à suivre !

Éclairage public

La troisième tranche de travaux du passage de l'éclairage public en LED vient de s'achever. (Une partie visible à l'entrée Est du village).
A ce jour 180 luminaires ont été changés et 8 armoires de commandes à horloge astronomique.
La quatrième tranche qui débutera courant 2023 permettra de supprimer tous les luminaires particulièrement énergivores et de changer toutes les cellules au profit d'horloges astronomiques beaucoup plus précises.

Vidéoprotection

La partie administrative du dossier de la vidéoprotection arrive à son terme avec l'attribution du marché au mois de Septembre. L'étape suivante interviendra prochainement avec le début des travaux au cours du dernier trimestre 2022.
Toutes les informations concernant le déroulement du chantier et les diverses mesures de circulation nécessaires seront publiées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Actualités / Vie locale

Tri séléctif

Récemment, vous avez été destinataire dans votre boîte aux lettres d'une note d'information concernant les nouvelles consignes de tri.
L'intérêt de ce changement est de diminuer la production d'ordures ménagères au profit du recyclage des emballages et des papiers.
En 2020, 62 kg/habitant/an d'emballages, papiers et verre pour 241 kg/habitant/an d'ordures ménagères étaient collectés, le but est d'ici 2023, d'augmenter de 10% les déchets des bacs jaune (soit 68kg/habitant/an) et donc de réduire à 235kg/habitant/an les déchets ménagers.
Pour compléter cette action, la communauté de communes Entre bièvre et Rhône vous rappelle que vous pouvez acquérir un composteur pour 10€. Pour plus de renseignement, contacter le service environnement d'EBER au 04.74.29.31.15.

Dernière ligne droite pour le Conseil Municipal des Enfants (CME)

Après l'évènement « Déplacements Doux » du 4 septembre dernier et sa participation à la journée Bleue, le CME terminera son mandat en fin d'année. Vous aurez l'occasion de découvrir son dernier projet « Des poubelles à Sablons » avec le bulletin municipal de janvier prochain.

Avec les enseignants de l'école élémentaire Anne Dangar, nous travaillons à la mise en place du prochain Conseil Municipal des Enfants.
Pour rappel, pour se présenter à l'élection, il faut : habiter Sablons, être inscrit à l'école élémentaire Anne Dangar et être en classe de CE2, CM1 ou CM2.
Les enfants qui se présentent doivent faire une profession de foi à déposer le 21 octobre.
La campagne se déroulera du 7 au 10 novembre et l'élection est prévue le vendredi 18 novembre où l'ensemble des élèves du CP au CM2 seront invités à voter.
Ces jeunes élus seront conviés à un séminaire d'intégration le samedi 3 décembre.

Enfin ces deux CME seront réunis le 16 décembre à l'occasion d'une grande soirée en présence du Maire, d'élus, des familles et enseignants. Le CME 2020/2022 présentera son riche bilan, remettra son écharpe à Monsieur le Maire qui procèdera à l'installation du nouveau CME.

Journée bleue

Déplacements doux

Les dernières nouvelles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mobilité des aînés

Pour faire le point sur leurs années d'expérience en conduite automobile, un stage « conduite séniors » est proposé aux personnes de 60 ans et plus qui sera assuré par l'association « Les Auto-Ecoles Réunies ».
Il se déroulera selon un planning préétabli :
*le lundi 28 novembre 2022 de 8h à 12 h pour les ateliers théoriques
*le mardi 29 novembre 2022 de 8 h à 12 h avec un audit de conduite et son bilan et de 14 h à 17 h avec la découverte de la conduite d'un véhicule avec une boîte automatique.
Places limitées
Inscriptions préalables en mairie
La présence sur les 3 demies journées est obligatoire.

Colis de Noël

Après étude des différentes propositions le choix du CCAS s'est porté pour cette année sur les colis présentés par la société « Eymet Village ».
Leur distribution interviendra dans la première quinzaine de décembre après la mise à jour de la liste des bénéficiaires. Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune et que vous avez 70 ans, faites vous inscrire en mairie.

A l'étude « Formation aux gestes de premiers secours »

Le CCAS souhaite mettre en place une ou des sessions de formation aux gestes de premiers secours, afin de savoir si cette action répond à un réel besoin ou envie des habitants de la commune une liste d'attente est ouverte en mairie.
Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître et si les inscriptions sont suffisantes une action sera lancée.

La Journée Bleue du 8 octobre 2022

Malgré un temps hésitant, la 2ème édition de la Journée Bleue s'est déroulée le 8 octobre de 10 h à 17 h au Centre socioculturel de Sablons et à confirmé l'accueil encourageant qui lui avait été réservé en 2021.
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.
Le public nombreux a profité de la présence des 10 intervenants aux spécialités diverses avec des stands d'information ou des ateliers d'activités (massages palmaires, animation réalité virtuelle, atelier mémoire....)
A noter la présence de l'Association Mémoires de Sablons avec une exposition photos parcourant certains souvenirs des sablonnais.

ATELIERS « BIEN MANGER, BIEN BOUGER »

Pour redonner envie aux séniors de retrouver une alimentation saine et une activité physique régulière, en partenariat avec l'UFOLEP une série de 6 ateliers « Bien manger, Bien bouger » est proposée.
*Ateliers nutrition/diététique avec une diététicienne : 4 séances se déroulant de 14 à 16 h les
Vendredi 4 novembre 2022 Vendredi 18 novembre 2022
Vendredi 25 novembre 2022 Vendredi 2 décembre 2022

*Ateliers activités sportives avec une éducatrice sportive : 2 séances se déroulant de 14 à 16 h
Vendredi 9 décembre 2022 Vendredi 16 décembre 2022

Places limitées
Inscriptions préalables en mairie

FOIRE AUX DINDES

La traditionnelle foire aux dindes de Sablons aura lieu les 19 et 20 Novembre prochain et fêtera son 440ème anniversaire.
Après une année 2020 marquée par une annulation de l'évènement et une édition 2021 toujours sous forte contrainte liée au protocole sanitaire, l'édition 2022 devrait **se dérouler sous de meilleurs auspices.**
Les rassemblements d'oiseaux devraient néanmoins être encore largement impactés par la persistance d'une épidémie de grippe aviaire particulièrement virulente qui devrait impacter l'organisation de l'exposition de volailles.

Dans ce contexte toujours contraint, la commission extra-communale d'organisation de la foire **travaille activement à la réussite de cette édition** autour de plusieurs axes.
La place des mariniers sera cette année à nouveau dédiée à la restauration avec la présence annoncée de plusieurs foodtrucks proposant divers types de plats. Les visiteurs pourront ainsi profiter de l'ensemble de la place et partager un repas à proximité du Rhône.

Après un franc succès l'an dernier, l'espace Monnet sera à nouveau dédié à la vogue et permettra aux petits comme aux grands de profiter d'un espace plus ludique, dans l'esprit de ce qui a pu être fait pour l'édition 2021.
Enfin, les associations locales contribueront, avec nos commerces habituels à dynamiser l'évènement. Ainsi, le football club de Sablons-Serrières-Chanas tiendra la buvette de la Place des Mariniers. Les conscrits exploiteront quant à eux la buvette située Rue Monnet. Enfin, le Réveil Sablonnais-Serrierois sera présent salle Fanely Revoil.

Cette année, **des évolutions importantes ont lieu dans l'organisation de la Foire** avec la création d'une toute nouvelle association « la Confrérie de l'Ancestrale Foire aux Dindes de Sablons » dont le rôle sera de promouvoir l'évènement et de contribuer à son rayonnement. Elle va ainsi déjà proposer un certain nombre d'animations, avec notamment la présence d'une ferme pédagogique regroupant de nombreux animaux de la ferme, d'une troupe musicale ou encore l'organisation d'un concours de caillettes le dimanche, dans l'objectif de mettre en avant le caractère local ainsi que le « bien manger et le bien boire » autour de cette foire qui fait encore la fierté de notre village.

Afin de permettre un succès de l'évènement, et comme chaque année, des **restrictions de circulation et de stationnement** seront mises en place. Nous remercions par avance l'ensemble des habitants pour le bon respect des panneaux de signalisation qui seront mis en place, afin de permettre l'installation des exposants dans de bonnes conditions et une circulation optimale des véhicules.

Journées du Patrimoine et exposition "du tronc d'arbre au bateau du futur"

Les journées du patrimoine se sont déroulées le samedi 17 et dimanche 18 Septembre. Cette édition 2022 a quitté les bords du Rhône pour le centre socioculturel afin de ne pas subir les aléas de la météo.
Mme Odile MASSELON, artiste peintre résidant à Sablons, a présenté ses dernières œuvres.
Le conservatoire d'espaces naturels de l'Île de la Platière était présent pour faire découvrir la réserve et ses missions aux visiteurs.
L'exposition « Du tronc d'arbre au bateau du futur » a été organisée par l'association Mémoires de Sablons du 16 au 25 Septembre.
L'inauguration vendredi 16 Septembre a eu lieu en présence de M. Gilles Durel (Président de Promofluvia), de M. de Lapasse (auteur du film sur la construction du canal présenté dans l'exposition) et les intervenants de la conférence sur l'évolution du transport et des structures sur le Rhône et la Saône M. Michel Raffin (Président de l'Alliance des Rhodaniens) et M. Pierre Olivier Boyer (Président de la CCI Nord Isère).

Cette année , Mémoires de Sablons a accueilli les élèves du CE2 au CM2 des écoles publique et privée de Serrières
M. Gérard Carret (membre de l'Association PMBR : Patrimoine Marinier du Bassin Rhodanien) s'est joint à Mémoires de Sablons pour accueillir les classes sablonnaises du CP au CM2.

La semaine s'est terminée avec l'accueil des classes CE2 /CM1 avec une élève supplémentaire, Mme Sylvie DEZARNAUD , Présidente d'EBER venue découvrir l'exposition « Du tronc d'arbre au bateau du futur » et qui s'est jointe aux élèves.
Un beau moment d'échanges et de découvertes pour les enfants des 2 communes.
La commission animation remercie l'ensemble des exposants et tout particulièrement Mémoires de Sablons qui a animé durant 10 jours le centre socio-culturel et qui est à l'initiative de l'échange intergénérationnel avec nos écoles.
Rendez-vous l'année prochaine le 3ème weekend de Septembre pour de nouvelles expositions.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Novembre

5 novembre :

Concert Alain Hiver
chante Jean Ferrat
Organisé par le Comité
des fêtes Serrièrois
Lieu : Salle Fanely Revoil
Horaire : 20h45

11 novembre :

*Matinée saucisses
Organisée par le BOCSS
Lieu : Clos des bateliers
Horaire : 8h-13h

* Cérémonie commémorative
Lieu : Monument aux morts
Horaire : 10h30

12 novembre :

Soirée dansante
Organisée par les Conscrits
Lieu : Salle Fanely Revoil

19 et 20 novembre :

FOIRE AUX DINDES

Décembre

10 et 11 décembre :

Marché de noël
organisé par l'Élan sablonnais
Lieu : salle des fêtes
Horaire : 10h-18h

17 décembre :

Bal de noël
Organisé par We Dance
Lieu : Salle Fanely Revoil